

MENTION DE LA SIGNATURE DE CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL
Commune de Salles / Communauté de Communes du Val de l'Eyre / SARL Immoassociés

Nous, soussignons Bruno BUREAU, Maire de la Commune de SALLES, et Jacques MORETTO, Vice-Président de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, attestons que :

- la Commune de Salles, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre et la SARL Immoassociés ont signé en date du 6 juillet 2023 la convention de projet urbain partenarial (PUP) approuvée par délibération n°2023-41 du conseil municipal du 3 juillet 2023 et délibération n°2023/07/02 du conseil communautaire du 5 juillet 2023 ;
- ladite convention de PUP est consultable, sur demande, en Mairie (4 Place de la Mairie 33770 SALLES) et au siège de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre (20 Route de Suzon 33830 BELIN BELIET) aux heures d'ouverture au public.

Présente mention pour servir et valoir ce que de droit.

A SALLES, le 17 JUL. 2023

Le Maire de Salles,

Bruno BUREAU



A BELIN-BELIET, le 12/07/2023

Le Vice-président de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre,

Jacques MORETTO



AFFICHÉE au siège de la CDC du Val de l'Eyre et en mairie de Salles **et PUBLIÉE** sur les sites Internet de la Commune et de la Communauté de Communes le

18 JUL. 2023